

Le 5 juin 2015

[Traduction]

Personnes âgées

M. Fitch : Il y a eu des moments très déterminants au cours de la dernière session de l'Assemblée législative, et le tout renvoie encore une fois à la crédibilité et à la personnalité du Cabinet actuel, des simples parlementaires oubliés et du premier ministre, lesquels ont fait des choix qui ont nui aux gens du Nouveau-Brunswick. Quand nous voyons les gens du gouvernement se lever et applaudir les mauvais choix qu'ils ont faits et qui nuisent aux gens du Nouveau-Brunswick, cela nous préoccupe grandement. Lorsque les mesures seront logiques, nous nous lèverons et nous les appuierons, mais lorsqu'elles nuisent aux gens du Nouveau-Brunswick, nous nous y opposons. Quand je pose de nouveau les questions, c'est pour veiller à ce que les décisions et les choix ne nuisent pas à la province.

Lorsque le premier ministre a pris la parole et a nié avoir dit avant les élections qu'il ne toucherait pas aux actifs des personnes âgées, pour ensuite demander qu'on lui montre l'enregistrement, il a sous-entendu que les personnes âgées n'étaient pas honnêtes, même si 100 témoins oculaires étaient présents. Le premier ministre restaurera-t-il en partie sa crédibilité en prenant la parole pour s'excuser d'avoir tenu de tels propos offensants?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Nous avons déjà discuté et débattu ce sujet à maintes et maintes reprises, et j'ai déjà répondu à cette question. Notre politique concernant les personnes âgées et l'appui qu'elles peuvent recevoir en matière de foyers de soins est progressive. Elle fera en sorte que les personnes qui ont les moyens de payer un peu plus paieront plus. Nous pensons que c'est une approche très raisonnable, car ces personnes pourront quand même recevoir des subventions du gouvernement. C'est simplement une question du montant de cette subvention qui changera, compte tenu des moyens financiers dont dispose la personne âgée.

De plus, c'est une politique qui va nous aider à donner plus d'argent aux personnes âgées qui ont moins de moyens financiers. Les personnes âgées en couple ayant un revenu annuel de 60 000 \$ ou moins auront plus d'argent dans leur poche pour être en mesure d'aider leur conjoint et leurs personnes à charge. Nous pensons que c'est une bonne façon de redresser nos finances publiques ; c'est une façon progressive qui va nous aider à faire avancer la province.

[Traduction]

Le président : À l'ordre.

M. Fitch : Le premier ministre continue de s'en tenir au message, mais le problème, c'est que le



message ne constitue pas une réponse à la question que je viens de poser, ce qui montre encore une fois concrètement l'attitude du premier ministre, du petit Cabinet et des simples parlementaires oubliés envers les gens de la province.

Ce que faisait valoir ma question, c'est que nous avons des témoins oculaires. Même la députée de Moncton-Sud-Ouest a entendu le premier ministre dire aux personnes âgées : Nous ne toucherons pas à vos actifs lorsque nous serons au pouvoir. Même Hector Cormier, un enseignant à la retraite fort respecté qui rédigeait le procès-verbal de la réunion, a entendu le premier ministre dire : Nous ne toucherons pas à vos actifs. J'essaie de donner au premier ministre l'occasion de restaurer en partie sa dignité et sa crédibilité en disant : Je suis désolé, j'ai tenu les propos en question et je n'aurais pas dû vous traiter de menteurs, car j'ai effectivement tenu ces propos ; je suis désolé, nous avons brisé notre promesse, mais nous allons de l'avant.

Je vais encore une fois donner une chance au premier ministre. Ne recourez pas aux beaux discours. Admettez que vous avez fait une erreur et présentez vos excuses aux personnes âgées.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Encore une fois, nous avons eu ce débat. Je pense, sans exagérer, que j'ai répondu à cette question 20 ou 30 fois. Puisqu'il n'y a pas d'autre question sur ce sujet, je veux aborder un point qu'a soulevé le chef de l'opposition dans sa première question.

[Traduction]

Le chef dit que les gens de l'opposition appuieront les mesures si elles conviennent aux gens du Nouveau-Brunswick. Il dit qu'il appuiera les mesures si elles profitent aux gens du Nouveau-Brunswick. Où étaient les gens de l'opposition lorsque nous avons augmenté le salaire minimum?

Le président : Je rappelle à l'ordre le député de Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin.

L'hon. M. Gallant : Les gens d'en face veulent-ils dire que donner aux personnes qui essaient de travailler fort, de payer leurs factures, de bien s'occuper de leurs enfants, d'aider leurs parents et de s'assurer une bonne qualité de vie... Ils n'ont pas pu appuyer la mesure visant à donner 30 ¢ l'heure à ces personnes, c'est-à-dire 30 ¢ de plus l'heure que ce qu'elles touchent au salaire minimum.

Où étaient-ils lorsque nous avons demandé que les mieux nantis de notre province, soit la tranche de 1 %, paient un peu plus d'impôts? Pourquoi n'appuient-ils pas notre mesure visant à donner plus d'argent aux personnes âgées qui en ont besoin?



Programme d'action du gouvernement

M. Fitch : Nous pourrions encore parler longuement de certaines des promesses brisées du premier ministre. Avant les élections, il a dit une chose aux étudiants de la province et une autre chose aux jeunes professionnels qui essaient de rester ici et d'obtenir de l'aide concernant leur dette d'études. Qu'a fait le Parti libéral quand il est arrivé au pouvoir? Il a annulé le remboursement du crédit d'impôt pour les frais de scolarité. Cela enlève beaucoup d'argent aux étudiants et aux jeunes professionnels du Nouveau-Brunswick qui essayaient de rester ici et de commencer leur vie dans la province. Qu'ont fait les gens du gouvernement? Ils ont anéanti tout espoir chez les jeunes professionnels d'obtenir le moindre remboursement au titre du crédit pour les frais de scolarité.

Les sondages de CRA seront publiés mardi, et nous n'en connaissons pas encore les résultats. Si le premier ministre domine toujours effectivement dans les sondages, je le mets au défi de déclencher l'élection partielle dans la circonscription de Carleton et de tirer parti de la situation. Si les sondages lui sont favorables, il devrait faire faire une évaluation de son rendement en déclenchant l'élection partielle dans la circonscription de Carleton.

Le président : Le temps est écoulé.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Pour ce qui est des personnes qui étudient au niveau postsecondaire, nous avons fait en sorte que cette éducation soit plus accessible. En effet, nous avons enlevé la contribution parentale du calcul pour les prêts et bourses ; une initiative que l'opposition n'appuie pas. Nous avons créé le Fonds d'emploi pour les jeunes, permettant ainsi à nos jeunes des institutions postsecondaires ou des diverses polyvalentes de notre province d'obtenir de l'expérience sur le marché du travail, mais, encore une fois, l'opposition s'est opposée à cette mesure. Alors, si le chef de l'opposition nous dit à la Chambre qu'il appuie les initiatives pour aider les gens du Nouveau-Brunswick, comment se fait-il qu'il a été contre les mesures qui vont aider les gens qui ont besoin d'un peu plus d'aide?

[Traduction]

De plus, les gens d'en face sont allés à l'encontre de l'augmentation du salaire minimum et du fait de demander aux mieux nantis parmi nous, c'est-à-dire la tranche de 1 %, de payer un peu plus afin de mettre plus d'argent dans les poches des personnes âgées qui en ont le plus besoin, et ils ont votés contre les mesures en question.

M. Fitch : Lorsque je donne au premier ministre l'occasion de regagner de la crédibilité, il semble simplement en perdre de plus en plus. Nous agissons ainsi à nos propres risques et périls, car nous essayons d'aider le premier ministre à retrouver une certaine dignité et de lui donner la possibilité de ne pas baisser dans les sondages.



Nous prendrons la parole et nous contesterons les mesures qui nuisent aux gens du Nouveau-Brunswick. Lorsque le premier ministre parle d'abolir les exigences relatives à la contribution parentale, mais qu'il prive les étudiants de la possibilité de payer leur prêt étudiant en éliminant le crédit d'impôt pour les frais de scolarité, il envoie un message contradictoire. Nous avons observé à maintes reprises le gouvernement actuel agir ainsi : dire une chose et en faire une autre.

Par exemple, il y a eu l'engagement en matière d'alphabétisation qui a été pris avant les élections. Quelle mesure le gouvernement a-t-il prise ensuite à l'égard d'un des symboles les plus symboliques de l'alphabétisation? Il a éliminé le service de bibliobus. Il s'agissait d'une petite somme d'argent qui rapportait beaucoup. Le premier ministre peut-il...

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Gallant : Nous sommes très contents d'avoir entamé l'élaboration d'une stratégie d'alphabétisation dynamique. Nous avons investi 3,1 % de plus au chapitre de l'éducation et du développement de la petite enfance dans notre province. Grâce à un plan d'éducation non partisan et mené par des experts, nous veillons à ce que nous disposions d'une feuille de route à long terme qui nous aidera à obtenir les résultats qu'il nous faut en ce qui concerne notre système d'éducation.

Une chose qui est claire pour nous ce matin, malheureusement, c'est que les gens de l'opposition se gouvernent encore en se fondant sur les sondages. Je peux vous dire une chose : notre gouvernement ne gouvernera pas en se fondant sur les sondages. Nous gouvernerons en nous fondant sur ce que nous pouvons faire pour aider les gens du Nouveau-Brunswick et améliorer leur vie de tous les jours. Pour y arriver, nous devons prendre des décisions difficiles afin de disposer des fonds nécessaires pour investir dans des efforts de création d'emplois, les soins de santé de qualité et l'éducation, pour aider les personnes âgées ainsi que pour sortir les gens de la pauvreté. Voilà exactement les objectifs sur lesquels nous concentrons nos efforts. Ce sont exactement les objectifs sur lesquels nous continuerons de concentrer nos efforts, et nous demandons aux gens de l'opposition d'arrêter de mettre l'accent sur les sondages et de concentrer eux aussi leurs efforts sur ces objectifs.

M. Fitch : Je tiens à vous dire que, du côté de l'opposition, nous nous concentrons sur les gens du Nouveau-Brunswick. Les gens du Nouveau-Brunswick, particulièrement ceux de la circonscription de Carleton, disent qu'ils veulent être représentés. Nous savons que ce n'est pas seulement ici à la Chambre, à l'Assemblée législative, que les parlementaires accomplissent leur travail. Chaque jour tout au long de l'année, du travail important est accompli dans les circonscriptions. C'est pourquoi nous voulons qu'une élection partielle soit tenue dans la circonscription de Carleton.

Nous avons entendu le même son de cloche de la part du personnel enseignant, qui assiste à l'élimination de 300 postes. Voilà qui a un effet réel sur l'éducation. Les membres du personnel enseignant sont démoralisés, déprimés et désespérés en raison de certaines promesses que le gouvernement a faites et de ce qu'il fait réellement à cet égard.



Nous pouvons examiner les paroles et les gestes des gens du gouvernement actuel en ce qui concerne divers secteurs de la province. Les mesures prises touchent tout le monde, des personnes à revenu élevé aux gens dans les garderies. Le premier ministre réexaminera-t-il les décisions sur les garderies, sur les taxes et impôts...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Gallant : Encore une fois, le député d'en face ne semble pas broser un tableau complet de la situation. En ce qui concerne l'éducation et le développement de la petite enfance, nous avons en fait augmenté de 3,1 % les investissements dans le budget. Cela équivaut à une augmentation de 33 millions de dollars. De plus, nous réalisons maintenant des investissements de 95 millions dans les bâtiments et infrastructures qui permettront de fournir un système d'éducation de qualité aux enfants de notre province.

Le député d'en face semble ne pas comprendre que des défis se posent à nous dans la province. Nous faisons des choix qui nous aideront à atteindre la capacité financière qui nous permettra d'investir de façon stratégique dans la création d'emplois, ce qui donnera à tous les gens du Nouveau-Brunswick des possibilités tout en nous assurant d'un système de soins de santé et d'un système d'éducation de qualité. Nous voulons mettre en oeuvre un filet de sécurité sociale et créer un tissu social solides dans l'ensemble de la province, ce qui contribuera à sortir les gens de la pauvreté tout en apportant aux personnes âgées le soutien dont elles ont besoin. Nous continuerons de mettre l'accent sur les objectifs mentionnés et nous demandons aux gens de l'opposition de faire de même.

Collège communautaire

M. Jody Carr : Le Parti PC et l'opposition officielle ont toujours été conscients des défis financiers qui se posent à notre province, mais, au fond, il s'agit d'une question de débat sur les choix, c'est-à-dire les mauvais choix que le gouvernement libéral met en oeuvre. Réduire le soutien fourni aux personnes les plus vulnérables, ce n'est pas diriger, et, du côté de l'opposition progressiste-conservatrice, nous n'appuierons jamais les compressions inacceptables qui visent les personnes handicapées et les personnes les plus vulnérables.

Comme je l'ai dit mercredi pendant la période des questions, un employé m'a dit mardi que le New Brunswick Community College avait réalisé d'importantes compressions en raison des décisions du gouvernement Gallant, lesquelles touchent surtout les étudiants handicapés. La ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail pourrait-elle nous mettre au courant à la Chambre? Jusqu'à maintenant, elle a refusé de répondre. Elle n'a pas répondu aux questions des médias dans la rotonde. Aujourd'hui, elle peut peut-être nous donner des renseignements sur les compressions.



[Original]

L'hon. M. Gallant : La ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail a bien hâte de parler sur ce que le député de l'opposition avance, mais, ici, j'aimerais faire un point sur les propos de ce dernier.

[Traduction]

Si le député d'en face veut prendre la parole et dire que les gens d'en face savent que nous sommes effectivement aux prises avec des défis financiers et économiques, je lui demande ainsi qu'à ses collègues de prendre la parole et de nous dire à quel égard ils feraient des choix difficiles.

(Exclamation.)

Le président : Je rappelle à l'ordre le député de Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin.

L'hon. M. Gallant : Où les gens d'en face trouveraient-ils les moyens financiers d'investir dans la création d'emplois? Où trouveraient-ils les moyens financiers de soutenir et d'améliorer les soins de santé, les soins aux personnes âgées et les services de garderies et de sortir les gens de la pauvreté? Où trouveraient-ils tout l'argent?

(Exclamation.)

Le président : Je rappelle à l'ordre le député de Portland-Simonds.

L'hon. M. Gallant : Les gens d'en face n'ont certainement pas trouvé l'argent au cours des quatre dernières années lorsqu'ils étaient au pouvoir. Ils n'ont pas réussi à équilibrer les comptes, ont réduit les services et ont augmenté les taxes et impôts. Si le député d'en face, qui a été ministre sous le gouvernement précédent, veut prendre la parole et dire que les gens d'en face comprennent que des défis financiers se posent, je lui demande de prendre la parole et de nous dire où ils trouveraient l'argent.

(Exclamation.)

Le président : Le député de Miramichi-Sud-Ouest...

L'hon. M. Gallant : Nous serions contents d'écouter les suggestions et les idées des gens d'en face.

M. Jody Carr : Encore une fois, le gouvernement Gallant ne veut pas être tenu responsable des choix qu'il fait, qui sont de mauvais choix. Nous avons fait passer un déficit de 800 millions de dollars à 250 millions, sans pour autant rien enlever aux enfants puisqu'une somme de 38 millions a été consacrée à un plan des services de garderie.



(Exclamation.)

Le président : Je rappelle à l'ordre le ministre des Finances.

M. Jody Carr : En fait, notre plan visait les emplois dans le secteur privé. Nous avons une suggestion pour vous : Commencez à creuser, Monsieur le premier ministre.

Je peux aussi vous dire qu'un autre mauvais choix touche le collège communautaire. Je veux que la ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail soit tenue responsable des décisions du gouvernement Gallant.

Encore une fois, c'est la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées. Nous n'avons entendu aucune déclaration de ministre pour souligner la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées. Quelque 17 % de la population, le segment le plus démuné et le plus marginalisé, selon l'Organisation mondiale de la Santé... Madame la ministre de l'Éducation postsecondaire, vos compressions à l'égard des collèges communautaires ont une grande incidence sur les étudiants handicapés. Ayez l'obligeance d'informer la Chambre, d'être responsable, de prendre la parole et de donner des réponses, de connaître vos dossiers, de nous expliquer les conséquences de vos mauvais choix...

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Gallant : Le ton condescendant qu'adopte le député d'en face envers la ministre n'aide en rien. S'il veut prendre la parole aujourd'hui et parler du bilan du gouvernement précédent dont il faisait partie, nous aurons alors beaucoup à dire aujourd'hui à l'Assemblée législative. Il est fier du bilan de ce gouvernement en ce qui a trait à la réduction du déficit? Le gouvernement précédent n'a réalisé aucun de ses plans de réduction de la dette. Les plans de réduction du déficit n'ont jamais porté leurs fruits sous l'ancien ministre des Finances, qui a failli à sa tâche.

Le député dit que le plan du gouvernement précédent s'articulait autour de la création d'emplois dans le secteur privé. Il s'agit du seul gouvernement en 40 ans à n'avoir pas enregistré de gain net d'emplois. Comment diable le député de l'opposition prendra-t-il aujourd'hui la parole pour défendre le bilan du dernier gouvernement, au sein duquel il était ministre, pour ce qui est de contenir le déficit et de créer des emplois? Il est clair que le dernier gouvernement n'a pas obtenu de résultats.

(Exclamation.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Heureusement, nous nous concentrons sur les résultats. Grâce à l'aide de tous les gens du Nouveau-Brunswick, nous en obtiendrons.

M. Jody Carr : Encore une fois, je pense que le premier ministre est sur le point de piquer une



autre crise. Nous constatons là encore que le gouvernement actuel détourne habilement l'attention de ses mauvais choix, de sa responsabilité à l'égard des compressions et de l'incidence sur la vie des gens et sur les familles.

C'est la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées. Le plus grand groupe minoritaire de la province est marginalisé ; ce groupe, qui représente 17 % de la population, connaît un taux de chômage élevé. Vous n'êtes pas capables de rendre des comptes ni d'assumer vos responsabilités envers l'Assemblée législative et les gens du Nouveau-Brunswick même dans la rotonde. Vous n'êtes pas capables de rendre des comptes sur vos mauvais choix à l'égard des collègues communautaires.

Je peux vous dire ceci. Votre ministère a dit, tout comme votre gouvernement, qu'il n'y aurait pas de compressions. J'ai une lettre de Marilyn Luscombe, du New Brunswick Community College, une lettre datée du 21 mai, qui confirme une réduction de 2 %, soit 1,1 million de dollars, de la subvention de fonctionnement, ainsi qu'une réduction de 1,3 million de dollars au titre des initiatives en matière de services de soutien aux étudiants comme les services d'hébergement, et la liste est longue. Madame la ministre, soyez responsable, répondez à la question et connaissez votre dossier.

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Gallant : Encore une fois, le ton condescendant du député d'en face n'aide en rien. Cela ne contribue pas au débat. Je proposerais au député de s'adresser à la présidence, et non pas directement à la ministre. Il s'agit peut-être du dernier jour de séance à l'Assemblée législative, et il serait bon que nous puissions tous partir la tête haute, bien respecter le décorum et avoir un bon débat.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. Je rappelle à l'ordre le député d'Oromocto-Lincoln.

L'hon. M. Gallant : Le député d'en face n'aurait pas pu choisir meilleur moment pour parler de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées, car je ferai une déclaration de ministre après la période des questions pour parler de cette importante question.

Le président : Je rappelle à l'ordre le député d'Oromocto-Lincoln.

L'hon. M. Gallant : J'inviterais alors certainement le député à intervenir, s'il veut bien avoir une discussion plaisante et constructive sur la façon dont nous pouvons travailler ensemble pour nous assurer de donner une chance à chacun, y compris aux personnes handicapées.

Encore une fois, les gens de l'opposition emploient un certain ton dans leurs questions. Ils doivent prendre la parole à l'Assemblée législative, s'adresser à la population et expliquer à tout un chacun où ils trouveraient l'argent, à quel égard ils feraient des choix difficiles et comment ils



créeraient des emplois. Ils ne l'ont certainement pas fait lorsqu'ils étaient au pouvoir.

Le président : Je rappelle à l'ordre le député de Portland-Simonds.

Équipement médical

M. Flemming : J'ai quelques questions pour le ministre de la Santé. À titre d'information, quand j'étais ministre de la Santé, j'ai mis sur pied un système visant à dépolitiser l'achat d'immobilisations. Le processus débute à l'hôpital local. Le personnel médical de cet hôpital monte un dossier. Le dossier est ensuite soumis au comité médical consultatif du Réseau de santé Horizon, lequel est composé de plus de 30 médecins de l'ensemble du réseau. Puis le conseil d'administration du Réseau Horizon est saisi du dossier, lequel est ensuite transmis au ministère de la Santé aux fins de financement. Voilà le système que j'ai mis sur pied.

Pourquoi rejetteriez-vous tout le processus? Pourquoi rejetteriez-vous l'avis de tous les professionnels de la santé et ce processus et pourquoi annuleriez-vous l'achat d'équipement de séquençage génétique à l'Hôpital régional de Saint John?

L'hon. M. Boudreau : L'ancien ministre, soit le député d'en face, a omis de mentionner quelques éléments du processus. L'un des éléments qu'il a omis de mentionner est le fait que l'Institut atlantique de recherche sur le cancer, situé à Moncton, possède quatre appareils de séquençage génétique qui ont été achetés en 2010. En réalité, les appareils ont été payés par le gouvernement fédéral, pas même par la province. Les appareils ont été payés par le gouvernement fédéral et sont utilisés depuis 2012.

Nous parlons souvent d'éviter le double emploi injustifié, le suréquipement et la surcapacité de notre système. Voici un très bon exemple d'un cas où nos moyens sont plus que suffisants. Au centre à Moncton, nous avons en fait plus de cinq fois la capacité nécessaire pour répondre aux besoins de toute la province. Il nous semblait responsable de ne pas créer de double emploi et de faire économiser de l'argent aux contribuables.

M. Flemming : Je ne tiens pas compte des allégations du ministre concernant la capacité. L'Institut atlantique de recherche sur le cancer est un organisme privé. Ce n'est pas un organisme gouvernemental ni une corporation de la Couronne, et il ne relève pas de la Couronne. Pourquoi achèterions-nous de l'équipement à l'extérieur du gouvernement dans le cadre du programme essentiel et le privatiserions-nous pour que vos amis politiques puissent en profiter?

L'hon. M. Boudreau : Encore une fois, le député d'en face devrait vérifier les faits. Tout d'abord, nous n'avons rien acheté pour l'Institut atlantique de recherche sur le cancer. J'ai dit au député que l'équipement avait été acheté et payé en 2010 par le gouvernement fédéral. L'équipement est utilisé depuis 2012. C'était quand le député était ministre. Il devrait être au courant.

Le député devrait peut-être savoir aussi que, à l'heure actuelle, l'Hôpital régional de Saint John envoie en fait les échantillons à la clinique Mayo, à Boston, pour les faire analyser. Si nous



pouvons envoyer les échantillons à la clinique Mayo à Boston, pourquoi donc ne pourrions-nous pas les envoyer à l'Institut atlantique de recherche sur le cancer à Moncton, au Nouveau-Brunswick? Cela me paraît tout à fait logique. Encore une fois, les quatre appareils à Moncton ont la capacité d'analyser plus de 13 000 échantillons, et nos exigences dans la province sont entre 1 800 et 2 400 échantillons par année.

M. Flemming : Les échantillons sont envoyés à l'extérieur par souci de contrôle de la qualité, de continuité et des normes des divers laboratoires, qui font partie intégrante du processus.

Voici ce que j'aimerais savoir : Avez-vous discuté de la question avec le député de Saint John Harbour? Le député est un médecin de renom. Il sait très bien de quoi il retourne. Il sait que j'ai raison. Avez-vous discuté de la question avec lui, et le député de Saint John Harbour a-t-il appuyé votre décision?

L'hon. M. Boudreau : Je pense qu'il est important de présenter d'autres faits au député d'en face et aux gens de l'opposition, car ils ne présentent qu'une partie du tableau.

Le président : Je rappelle à l'ordre le député de Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin pour la quatrième fois.

L'hon. M. Boudreau : Un examen à l'échelle du pays montre que l'Ontario et le Québec sont les deux seules provinces du Canada qui comptent deux centres — les deux seules —, et ce sont les provinces les plus densément peuplées, en passant. La Colombie-Britannique et l'Alberta ont un centre. Le Manitoba, la Saskatchewan, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard n'en ont aucun. Terre-Neuve compte un centre, mais seulement à des fins de recherche, pas à des fins cliniques. Le fait que nous comptons maintenant un centre au Nouveau-Brunswick, lequel a plus de cinq fois la capacité nécessaire pour répondre aux besoins de toute la province... À mon avis, cela n'a aucun sens.

Oui, j'ai l'appui de l'ensemble du gouvernement concernant la décision.

Services gouvernementaux

M. Higgs : Hier, beaucoup de temps a été consacré au projet de loi 55, qui porte sur le modèle de services partagés. Bien que je convienne parfaitement de la nécessité de regrouper les services partagés et d'en envisager la possibilité dans tous les ministères afin que nous puissions accroître les gains d'efficacité, et bien que, selon moi, le gouvernement compte des personnes clés qui peuvent jouer un rôle stratégique pour veiller à ce que le regroupement réussisse, il n'en demeure pas moins que les questions posées ont soulevé beaucoup de préoccupations au sujet du processus de mise en oeuvre. J'ai effectivement déjà souligné ces préoccupations, je le sais, car il s'agit d'un problème qui se posait à nous, c'est-à-dire la mise en oeuvre, l'exécution et le fait de bel et bien réaliser le tout.

Il s'agit de définir le problème — et je pense que beaucoup d'efforts ont été déployés à cet égard,



en ce qui concerne la solution liée à SNB, qui est en quelque sorte une nouvelle approche — et de déterminer où cette solution pourrait fonctionner. La préoccupation, c'est que le processus de présentation de rapports vise simplement à confirmer qu'une mesure a été mise en oeuvre, plutôt que de mettre l'accent sur ce qui devrait réellement nous préoccuper, à savoir si nous l'avons bien fait en temps opportun afin que le tout soit bien assimilé. Les critères et les échéanciers appropriés seront-ils élaborés d'abord, avant que le plan d'exécution ne soit simplement défini et mis en oeuvre sans les mesures mentionnées?

L'hon. M. Boudreau : En tant que ministre responsable de l'Examen stratégique des programmes, je trouve que le message de l'opposition porte un peu à confusion. Dans les premiers temps après l'annonce sur les services communs, les gens de l'opposition s'opposaient totalement à l'initiative. L'ancien ministre des Finances prend maintenant la parole et dit qu'il s'agit d'une bonne idée et que nous devons trouver des gains d'efficacité. Il est tellement difficile d'obtenir un message commun de la part de l'opposition.

Toute l'initiative vise à trouver des gains d'efficacité. Oui, il s'agit d'un processus qui comporte de multiples étapes, et nous devons examiner diverses analyses de rentabilisation pour chacune des composantes à mesure que nous avancerons. La première étape du processus, soit le projet de loi qui a été déposé pendant la session en cours, visait à créer la nouvelle entité, à créer la nouvelle société d'État, laquelle est une version révisée de Services Nouveau-Brunswick, un organisme très respecté et bien géré de la province. En regroupant trois autres organismes dans l'effort de trouver des gains d'efficacité...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Higgs : J'ai eu des discussions au sujet du modèle de services communs, et de nombreuses personnes ont présenté l'idée de regrouper les éléments à cet égard. Nous avons eu ces discussions.

Ma question s'adressait en fait au ministre des Services gouvernementaux, et je l'ai posée pour comprendre précisément le plan opérationnel, l'échéancier de la mise en oeuvre et le diagramme de Gantt qui avaient été établis afin d'évaluer les étapes importantes de sorte que, au bout du compte, le plan ne se limite pas à regrouper des éléments. Je ne pose pas de telles questions sans avoir déjà été témoin de mesures prises dans le passé qui n'ont pas abouti à des résultats concrets. Selon moi, il est possible d'obtenir des résultats extraordinaires ici. Prenez le cas de l'ASINB, au moment de sa mise sur pied, ses bureaux ont essentiellement été déplacés sur la rive nord, et voilà à quoi se limitait le plan. Lorsque nous avons parlé auparavant de la réduction du nombre de régions de la santé pour le faire passer de huit à deux, il ne s'agissait principalement que d'un changement de nom. Le changement n'a pas été fait dans le cadre d'une restructuration en profondeur afin de réaliser des économies de 40 millions de dollars. Voilà une source de préoccupation.

Encore une fois, je pose la question, car l'initiative ne se concrétisera pas à moins que nous établissions un plan à l'avance, qu'il soit très clairement défini et qu'une personne en soit



clairement responsable. Auriez-vous l'obligeance de désigner la personne responsable et d'assurer la concrétisation...

Le président : Le temps est écoulé. Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Boudreau : Les gens de l'opposition aiment prononcer de belles paroles, mais, lorsqu'il est question de joindre le geste à la parole, ils ont du mal à y arriver.

Je repense au discours du budget que l'ancien ministre des Finances a prononcé pour l'exercice financier 2014-2015. Il a dit : « Ces défis nous ont imposé des choix difficiles, et je suis convaincu que d'autres choix difficiles s'imposeront dans l'avenir. » Toutefois, chaque fois que le gouvernement actuel tente de faire des choix difficiles ou qu'un ancien gouvernement libéral a tenté d'en faire, les gens d'en face se sont levés et ont formulé des critiques.

Je me souviens du moment où FacilicorpNB a été créée. Les parlementaires d'en face ont critiqué la décision. Je me souviens du moment où l'Agence des services internes du Nouveau-Brunswick a été créée. Ils ont critiqué l'initiative. Pourtant, pendant quatre ans, ils ont travaillé avec les organismes en question et ils y ont en fait apporté des améliorations. Or, nous sommes arrivés au point de pouvoir regrouper quatre organismes en un seul afin de trouver de véritables gains d'efficacité solides et concrets et de réaliser de véritables et réelles économies. Nous parlons d'économies d'environ 30 millions de dollars. La somme n'est pas négligeable ; voilà les décisions difficiles que notre gouvernement est prêt à prendre.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Higgs : Je pense que la situation est claire et je sais que les renseignements qui ont été communiqués étaient clairs. Voilà le modèle qui, selon nous, fonctionnerait pour mettre au point les services communs, dont le nouvel ajout est SNB. À cet égard, je sais aussi qu'un plan de projet avait été très clairement défini, lequel précisait les étapes importantes des changements. Je suis fier de prendre la parole pour confirmer toute déclaration que j'ai faite au cours des cinq dernières années, depuis mon entrée dans l'arène politique. Je maintiens tout ce que j'ai dit, contrairement à ce que j'ai déjà entendu d'un grand nombre de parlementaires du côté du gouvernement. Des contradictions absolues ont été constatées.

L'élément que je veux faire valoir, c'est qu'il ne faut pas continuer ainsi. Ce que je veux dire, c'est que nous devons intégrer la reddition de comptes dans le processus pour que l'initiative fonctionne. Nous devons prévoir l'établissement de rapports et des critères d'évaluation qui permettent de savoir si les résultats souhaités sont atteints. J'ai déjà dit que nous pouvions mesurer nos résultats et je suis fier de le faire. J'ai même lancé un défi au premier ministre. J'ai dit que je serais fier d'avoir une rencontre pour parler de vrais chiffres. Si nous voulons poursuivre les beaux discours, c'est ce que nous continuerons de faire. Nous devons savoir qui doit rendre des comptes. Nous devons savoir que nous recevrons constamment des rapports faisant état des succès de l'initiative, et ces rapports doivent être rendus publics pour que nous sachions qu'elle est une réussite. Les gens au sein du système contribueront à cette réussite.



Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Boudreau : Encore une fois, j'aimerais citer les propos de l'ancien ministre des Finances. Le 6 décembre 2013, un article paru dans le *Daily Gleaner* rapportait que, le jeudi précédent, le ministre des Finances Blaine Higgs avait dit à l'Assemblée législative que la structure du gouvernement provincial était plus grande qu'elle ne devrait l'être ; je répète, une structure plus grande qu'elle ne devrait l'être.

L'initiative en question nous permet de regrouper en un seul quatre organismes du gouvernement qui fournissent tous, essentiellement, des services administratifs au gouvernement et à la population. Nous réaliserons des économies générales. Nous réaliserons des économies au chapitre des conseils d'administration, des directeurs généraux, des cadres supérieurs et des cadres intermédiaires. Il s'agit d'importantes économies pour le Nouveau-Brunswick, et c'est le genre de mesure que nous devons prendre dans le cadre de la révision stratégique des programmes afin de remanier l'appareil gouvernemental et de veiller à obtenir le meilleur rendement possible pour chaque dollar de l'argent des contribuables que nous dépensons au Nouveau-Brunswick.

Privatisation

[Original]

M^{me} Dubé : Le gouvernement de Brian Gallant semble avoir choisi de cacher les détails de sa politique jusqu'à ce que la Chambre ajourne pour l'été, et nous sommes inquiets de ce qui sera révélé au courant de l'été.

Le ministre de la Santé a déclaré qu'il privatisera les services hospitaliers, mais a laissé dans l'ignorance des centaines de travailleurs hospitaliers, qui, pour la plupart, sont des femmes.

Étant donné qu'il y a beaucoup de spéculations, quels nouveaux détails le ministre de la Santé peut-il nous donner avant de partir pour la saison d'été? Puisque le ministre a dit que tout était sur la table, je lui demanderais à quoi peuvent s'attendre les gens qui travaillent très fort pour nous tous dans le système hospitalier, et ce, dans l'ensemble de la province.

L'hon. M. Gallant : Je remercie la députée de l'opposition pour sa question, qui concerne les femmes. Étant ministre responsable de l'Égalité des femmes, je veux me lever à la Chambre aujourd'hui, pour dire que nous sommes très fiers du travail que notre gouvernement fait pour aider la condition de la femme ici, au Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

Nous mettons en oeuvre un processus d'analyse comparative selon le genre. Nous avons rétabli le financement du forum indépendant qui mènera des recherches et qui fera en sorte d'exercer des pressions sur le gouvernement pour l'amélioration de nos politiques afin de faire progresser la



condition des femmes dans notre province. Nous avons été aussi très contents de lancer un appel à tous les gens du Nouveau-Brunswick pour nous aider à nommer plus de femmes à des postes au sein d'organismes, de conseils et de commissions du gouvernement afin que nous puissions atteindre une plus grande parité sur le plan de l'analyse selon le genre.

Nous sommes aux prises avec d'importants défis dans notre province. Nous travaillons très fort. Je suis très fier du travail que tous les membres de notre caucus accomplissent pour que nous prenions les bonnes décisions, mettions l'accent sur la création d'emplois, fassions croître l'économie et fassions du Nouveau-Brunswick le meilleur endroit où élever une famille. Merci.

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, pendant la période des questions, le ministre de la Santé a désigné nommément un député. Même si le nom figure dans un article de journal, vous ne pouvez pas prononcer le nom d'un député. En outre, il est arrivé pendant la période des questions que des parlementaires posent directement des questions aux gens de l'autre côté, ce qui n'est pas permis non plus. C'est le dernier jour de séance à l'Assemblée législative. Nous ferions tout aussi bien de terminer.

Le temps consacré aux questions orales est écoulé.

